

qui existent entre les deux métiers, le premier lui avait paru renfermer l'idée de celui de Jacquard. Ainsi, toutes ces inculpations mensongères tombent d'elles-mêmes devant l'exacte appréciation des faits.

Dans une longue carrière traversée par une multitude d'événements de tout genre, Eynard ne rencontra de bonheur que dans l'étude de la science et la pratique des arts, il ne faut donc pas s'étonner qu'il se soit montré indifférent pour tout ce qui était en dehors de ces pensées habituelles. Ajoutons encore que la vieillesse, en nous dégageant des passions des autres âges, imprime au caractère un cachet particulier de froideur, même de tristesse, qui affecte péniblement les étrangers, et quelquefois les repousse; dans ces cas, il n'appartient qu'à quelques hommes privilégiés d'apprécier dans leur juste valeur, les vieillards qui les instruisent de leurs leçons et les favorisent de leur amitié : telle fut auprès d'Eynard la position de MM. Tabareau et Ozanam, qui jouissaient de toute sa confiance, et dont ils ont reçu un éclatant témoignage par ses dispositions testamentaires. Ozanam était parmi les savants de notre ville son élève de prédilection; il l'avait guidé dans ses belles recherches sur la *statistique industrielle et commerciale de Lyon*. Une conformité de goût pour les sciences, pour la chimie, les arts industriels, les avait rapprochés pendant leur vie. Par un accident affreux, le disciple a suivi de près son maître dans le tombeau.

A la fin d'avril 1837, Eynard fit une chute peu grave : dans le principe, aucun organe ne se montra spécialement affecté, mais le système nerveux reçut de cet ébranlement une commotion funeste qui détermina du côté du cerveau une apoplexie séreuse, à laquelle il succomba le 5 mai 1837, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge.

Suivant une promesse faite depuis long-temps, il a légué la majeure partie de sa fortune à l'institution de la Martinière; mais sa famille dispute à cet établissement une portion de l'héritage. La question est portée aujourd'hui devant les juges. Nous avons lieu de croire que les intentions du testateur, voulant attacher son nom à une œuvre de bien public, ne seront pas méconnues. La mémoire d'Eynard vivra aussi long-temps dans notre ville que l'école aux développements de laquelle il aura contribué par ses bienfaits. Déjà on appelle *Musée-Eynard* le Conservatoire des Arts et Métiers qu'il a fondé.

Les traits de notre généreux compatriote ont été sculptés sur le marbre par l'habile ciseau de M. Legendre-Héral : un autre artiste, M. Trimolet, dans un petit tableau, admirable par le fini et la vérité des détails, a retracé sur la toile *l'intérieur de l'atelier de M. Eynard*.

C'est sans doute pour indiquer à la société Franklin et Monthyon une la-